

Communiqué de presse du 1^{er} juillet 2026

Comité unitaire NON à l'initiative 12%

L'initiative de l'arnaque fiscale : 300 millions de cadeaux fiscaux pour les plus riches, 300 millions de coupes pour la population

L'initiative 12%, soumise au vote le 27 septembre prochain dans le canton de Vaud, est présentée par ses initiant-es comme une baisse d'impôts générale. En réalité, cette arnaque est un cadeau fiscal massif de près de 300 millions de francs, capté avant tout par les très hauts revenus et les très grandes fortunes. Réuni aujourd'hui en conférence de presse à Lausanne, le comité unitaire du NON dénonce une initiative inégalitaire et dangereuse pour les prestations publiques. Il appelle les Vaudoises et les Vaudois à rejeter clairement ce texte dans les urnes.

Derrière le slogan trompeur d'une baisse d'impôts pour toutes et tous, l'initiative 12% organise en réalité un cadeau fiscal taillé sur mesure pour les plus riches. Son mécanisme est profondément injuste : plus on gagne, plus on possède, plus on reçoit. Les chiffres sont sans appel : sur les 100 millions de baisse de l'impôt sur la fortune, 85% iraient aux 10% les plus fortunés, tandis que 70% des Vaudoises et Vaudois n'en verraient tout simplement pas la couleur. Sur l'impôt sur le revenu, le chiffre de 12% n'est pas correct, car 7% ont déjà été accordés par le Grand Conseil. Sur les 5% restants, près des trois quarts du cadeau fiscal seraient captés par le quart des contribuables les mieux payés, alors que les revenus les plus bas ne recevraient rien. Cette initiative n'est pas une mesure pour la population : c'est une opération politique au service des plus privilégiés.

Non à la tromperie sur les ordres de grandeur

Lancée en 2022, dans un contexte budgétaire diamétralement différent, l'initiative ne tient aucun compte de la situation actuelle du canton. Les initiant-es n'ont d'ailleurs pas pris le soin d'adapter leur argumentaire et prétendent toujours que tout va bien pour les finances vaudoises. Or depuis trois ans, l'État de Vaud présente un budget déficitaire. Dans ce contexte, priver l'État de près de 300 millions dès 2027 n'a rien d'anodin : c'est une attaque frontale contre la capacité du canton à financer les prestations publiques essentielles à la population.

Depuis le lancement de leur texte, les initiant-es refusent pourtant de dire clairement où ils entendent couper pour financer leur cadeau fiscal. Leur stratégie est simple : promettre une baisse d'impôts en évitant soigneusement le débat sur ses conséquences concrètes pour les services publics. Et si l'initiative était acceptée, les mesures devraient être prises immédiatement, dans l'urgence, puisque le texte entrerait en vigueur dès le 1^{er} janvier 2027 !

Le débat politique ne doit pas se faire sur la base de faux-semblants. Les affirmations des initiant-es, qui continuent à se comporter comme si les finances cantonales étaient excédentaires, sont



aujourd'hui totalement hors sol. Économiser 300 millions de francs n'est pas possible de manière indolore. Les initiant-es tenteront sans doute de minimiser l'impact de leur initiative en rappelant que le budget de l'État se compte en milliards. C'est une manière d'induire la population en erreur. Une perte fiscale de 300 millions de francs par année ne peut pas être absorbée sans dégâts majeurs.

Où couper pour financer les plus riches ?

300 millions de francs ne disparaissent pas sans conséquences. Pour économiser rapidement une telle somme, l'État de Vaud pourrait par exemple devoir :

- doubler tous les tarifs des transports publics : un abonnement Mobilis 2 zones pour adultes coûterait 1400.- et un billet Mobilis 2 zones passerait à 5.- ;
- augmenter de 35% en moyenne les primes d'assurance-maladie à la charge des ménages, familles, retraité-es et salarié-es modestes qui reçoivent un subside ;
- multiplier par 1,5 les tarifs de l'accueil préscolaire et parascolaire pour tous les parents du canton et augmenter de 5 en moyenne le nombre d'enfants par classe ;
- renoncer à l'ensemble des mesures prévues contre le réchauffement climatique ou pour l'adaptation, notamment en faveur du monde agricole, des propriétaires immobiliers, du transfert des marchandises sur le rail et des rénovations d'EMS.

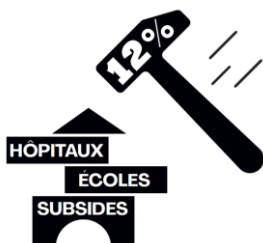
Les Vaudoises et les Vaudois savent déjà ce que signifient les coupes budgétaires. Les mesures concernant les Pôles santé de la Vallée de Joux et du Pays-d'Enhaut, qui ont occupé le débat public durant l'été 2025, n'auraient permis d'économiser respectivement que 3 millions et 4,6 millions de francs. L'ensemble des réductions prévues dans la santé régionale, en incluant Rive-Neuve et le Réseau Santé Balcon du Jura, représentait 20 millions. L'initiative 12%, elle, impose de trouver quinze fois plus !

12% va aggraver les inégalités dans le canton de Vaud

Cette initiative renforcerait encore les inégalités. Depuis une dizaine d'années, les revenus bas et moyens, en dessous ou autour du salaire médian de 7000.- brut par mois, stagnent en termes réels. Dans le même temps, les revenus les plus élevés progressent à nouveau beaucoup plus vite que ceux du reste des travailleuses et travailleurs. Les écarts salariaux se rouvrent, comme avant la crise financière de 2008.

L'initiative 12% viendrait aggraver ce mouvement. Un salarié gagnant 450'000.- par année profiterait d'une baisse d'impôt de 5100.- par an. Une famille avec deux enfants devrait, elle, se contenter de 260.- Voilà la réalité politique de cette initiative : beaucoup pour celles et ceux qui ont déjà le plus, presque rien pour les classes moyennes et populaires, et des coupes massives pour l'ensemble de la population.

Le comité unitaire appelle toutes les Vaudoises et tous les Vaudois à rejeter une initiative irresponsable et dangereuse.



Les organisations membres du comité unitaire :

Parti socialiste vaudois	Syndicat de la Sûreté Vaudoise (SSV)	Fédération des Sociétés de fonctionnaires vaudois (FSF)
Les Vert.e.s vaudois.es.	Alliance Care	Société pédagogique vaudoise (SPV)
Parti Ouvrier et Populaire (POP)	Syndicat des services publics (SSP)	Association citoyenne pour la défense des usagers du service public (Acidus)
Ensemble à Gauche (EAG)	Fédération syndicale SUD	Union Syndicale Vaudoise (USV)
Avenir Social	Syndicom	

Contacts :

- **Benoît Gaillard**, Vice-président du Parti socialiste vaudois, 079 773 47 61
- **Céline Misiego**, Secrétaire générale de la Fédération des Sociétés de fonctionnaires vaudois (FSF), 078 709 66 25
- **Kilian Duggan**, Président du Groupe des Vert.e.s au Grand Conseil vaudois, 078 847 74 49
- **David Jeanquartier**, Co-président Société pédagogique vaudoise (SPV), 076 462 96 24
- **Cora Antonioli**, Présidente du SSP Vaud et enseignante, 078 677 99 32